

Quelle société voulons-nous pour nos aînés? demande le RPCU

Montréal, 15 avril 2015 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, réagit à la situation dénoncée par le député de Lévis, M. François Paradis, à l'Assemblée nationale selon laquelle un marché noir pour des bains supplémentaires s'est développé dans certains CHSLD de la région des Laurentides.

« Cette situation se produit plus souvent qu'on ne le croit, et les directions d'établissements ou se ferment les yeux ou interviennent parfois pour y mettre un terme » affirme M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. « Nous sommes d'accord avec la commissaire régionale aux plaintes qui évoque des risques d'abus financiers. Les personnes vivant en CHSLD sont en perte d'autonomie et les plus vulnérables de la société et, lorsque des frais sont proposés par des employés pour des services supplémentaires, il pourrait s'agir d'abus » poursuit M. Blain.

Depuis longtemps, le Regroupement se pose des questions sur les conditions de vie en CHSLD et la qualité des services qui y sont offerts. La situation actuelle démontre d'une part qu'un certain nombre de besoins dans les centres d'hébergement ne sont pas satisfaits et, d'autre part, qu'il y aurait lieu de se poser des questions sur la prise en charge collective des aînés. « Le RPCU a posé la question dans un état de situation sur l'hébergement pour les personnes en perte d'autonomie au Québec publié en décembre 2012 : quelle société voulons-nous pour nos aînés? Cette question est toujours d'actualité » conclut M. Blain. Cet état de situation peut être consulté sur le site Internet du RPCU : www.rpcu.qc.ca.

Rapportée initialement par des comités des usagers, cette situation démontre l'importance des comités des usagers dans la défense des droits des usagers.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 86 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes aînées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744